

CÉLINE ÉPISTOLIER

*Actes du XIe Colloque international
Louis-Ferdinand Céline*

AMSTERDAM

5-7 JUILLET 1996

Véronique FLAMBARD-WEISBART

LOS ANGELES, ETATS-UNIS

D'une parole sans nom : la publication posthume de Céline

Dans les années 1980, l'œuvre de Céline a vécu une renaissance spectaculaire sur la scène littéraire française. Jusque-là, et malgré sa réputation internationale, cette œuvre avait été proscrite du public à cause des affiliations politiques fâcheuses attribuées à son auteur pendant la seconde guerre mondiale. Puis avec une vigueur inattendue, l'œuvre de Céline a recapturé les feux de la rampe en devenant le sujet du concours national de l'Agrégation. Tandis que la totalité de l'œuvre officielle (les textes que Céline a soumis à la publication de son vivant) a été republiée dans l'édition prestigieuse de « La Pléiade », une myriade de textes complémentaires, incluant les premières versions de *Féerie pour une autre fois* que Céline n'avait jamais soumises à la publication et une quantité impressionnante de correspondances privées, a simultanément fait sa parution dans le public.

Depuis leur réapparition dans le public, les écrits céliniens continuent de soulever de nombreuses controverses. La réception publique de ces écrits s'échelonne entre ceux qui proposent d'en oublier les implications politiques en cherchant à réhabiliter Céline, et ceux qui les dénoncent en refusant de reconnaître le génie poétique de l'auteur. (Dans une recherche antérieure, j'ai suggéré qu'une lecture vigilante de Céline devait combiner une approche politique et poétique de son œuvre.) Mais avec la publication des textes complémentaires mentionnés plus haut, le lecteur avisé doit aujourd'hui faire face à une nouvelle tentative : le lecteur peut-il faire usage de ces textes en vue de résoudre l'énigme posée par l'œuvre officielle ?

S'il est évident que dans sa correspondance privée, Céline aborde de nombreux thèmes rencontrés dans l'ensemble de son œuvre, le lecteur doit-il en revanche user de ce rapport dans son interprétation de l'œuvre ? Afin d'évaluer ce rapport, une analyse comparative de certains thèmes communs à l'œuvre officielle et aux textes complémentaires s'impose. Les thèmes du racisme et de l'antisémitisme, dans *Féerie pour une autre fois, I et II* (1952 et 1954), et dans la correspondance privée de Céline avec Paulhan, son contact chez Gallimard de 1931 à sa mort en 1961, se prêtent à une telle comparaison.

Si en effet la correspondance de Céline avec Paulhan instruit le lecteur sur l'origine de l'œuvre célinienne, un nouvel obstacle ralentit le lecteur : est-il légitime d'appuyer l'interprétation de cette œuvre sur une correspondance privée ou sur des versions n'ayant jamais été soumises à la publication du vivant de Céline ? Quel poids le lecteur peut-il accorder à ces publications posthumes ? Une analyse comparative du thème de la signature (par le biais de Clémence, venue in extremis chez Céline pour lui faire signer ses écrits, ce que ce dernier se refuse à faire) dans *Féerie pour une*



Société d'études céliniennes

© Tous droits réservés.

CÉLINE ET LA MÉDECINE

*Actes du XV^e Colloque international
Louis-Ferdinand Céline*

BUDAPEST, INSTITUT FRANÇAIS

9-11 JUILLET 2004

autre fois, I et dans la *Version B*, permet d'ébaucher la question de la responsabilité : Céline peut-il répondre de la lumière portée sur son œuvre par la publication posthume de versions qu'il n'avait pas jugées bon de publier de son vivant ?

Enfin, la question de la publication¹, la présentation au public d'écrits dont la nature était d'être privés, s'impose. En effet, que Céline l'ait désiré ou non, des textes qu'il n'avait pas destinés à la publication sont maintenant devenus l'objet de l'opinion publique. Si ces écrits satisfaisaient un certain voyeurisme – le plaisir de regarder dans la vie privée de Céline sans être vu – sous leur forme originale de correspondance privée, leur publication a radicalement transformé leur nature. L'acte de les publier – les rendre publics – les a placés hors de la portée de leur auteur, et même si Céline était vivant, il n'aurait plus aucun contrôle sur eux. À la merci de l'opinion publique, quel est le devenir de ces écrits ? Ne sont-ils qu'une nouvelle pièce du puzzle qui permet au lecteur d'appréhender l'œuvre célinienne officielle ? Ou ces textes complémentaires sont-ils devenus, de par leur publication, des livres à part entière ?

Blanchot, Maurice. *Le livre à venir*. Gallimard, 1959



Société d'études céliniennes

© Tous droits réservés.